

SOCOTEC BELGIUM ASBL





0471/580.708

PEB - Contrôle Electrique

www.certigreen.be

Nr 4214

Rapport d'inspection - Installation électrique domestique BT / TBT existante				
N° de rapport 3 16 of l'ele				
Concerne: A contrôle dans le cadre d'une vent	e 🔲 contrôle périodique			
Type d'habitation : ☐ maison ☐ appartement ☐ Demandeur :	CLANG	***************		
Personne our place :	code EAN de l'installation	11		
Advance de la visite :	code LAN de l'installation2	- 18/e	1. Ken	RAFAT
Personne sur place: Adresse de la visite: Date de visite Lofoff Date d'émission	Pófórongos o	liont:	10	1
Référentiel réglementaire : RGIE art. 271	276 his at déragations & 271 l	nic II 279		
Référentiel procédure SOCOTEC BELGIUM asb	CHECK-LIST-INS-E-11	JIS 🖬 270		
Description de l'installation visitée :	T. ONEOK-EIOT-INO-E TT			
Tension d'utilisation : X	Protection générale du branchement : Yo A & Cook			
□3N400 V □3x230V □2x230V 📜 1N400V	Protection générale du branchement : GA & COOR Nombre de tableaux : nombre de circuits terminaux :			
Contrôles par examen visuel, tests et mesure				7
Description		En ordre	Pas en	n.a. ou
			ordre	dérog.
Correspondances des schémas à l'installation			X	d
Etat du matériel électrique installé		X		
Mesures de protection contre les contacts directs		1	X	
Mesures de protection contre les contacts indirects et fonctionnement des				
dispositifs à courant différentiel résiduel par leur propre bouton de test			10	
Note : différentiel ☐ plombé ☐ non plombable ☐ à nouveau plombé			X	
Boucles de défaut & raccordement adéquat des différentiels			X	
Continuité des connexions équipotentielles principales, secondaires et de la				
continuité du conducteur de protection jusqu'aux appareils			X	
Matériel électrique fixe ou à poste fixe		X		
Matériel électrique mobile branché au moment du contrôle				X
Les sections des circuits répondent à l'A.M. du 27/7/1981 & dérogations		X		
Résistance d'isolement générale par rapport à la terre : $M\Omega$		X		
Résistance de dispersion de la prise de terre : Δ/co Ω ν D			X	
Identification des appareils de mesure : repris	e dans le dossier équipement indiv	iduel de l'agen	t SOCOTEC E	BELGIUM asbl.
Manquements / Notes :				
1/01/ Bto	ANNIEXO			*****
Voik que Annexe				

Conclusion:				20
☐ L'installation électrique est conforme aux pre		n controle per	lodique est a	enectuer
dans le délai prescrit par la reglementation en vigueur.				
L'installation électrique n'est pas conforme aux prescriptions du R.G.I.E. Une visite complémentaire est à exécuter par le même organisme après mise en conformité au terme de 18 mois après signature de l'acte de				
vente.	au terme de 10	niois apies s	ngriatare de l	1
	d'émettre de conclusion. Un exar	nen complém	entaire est à d	exécuter ?
Les résultats du contrôle ne permettent pas d'émettre de conclusion. Un examen complémentaire est à exécuter par le même organisme en vue de compléter le dossier.				
Nom et visa de l'inspecteur : Nom et visa du demandeur pour réception :				effectuer RAP/SOCOTEC-E273(fr)/6
Pour SOCOTEC BELGIUM ASBL,				

(fr)/0215 - V8

Domenico





PEB - Contrôle Electrique www.certigreen.be

SOCOTEC BELGIUM ASBL

ANNEXE(S) AU PV DE CONTROLE D'UNE INSTALVATION ELECTRIQUE À BASSE TENSION Rapport N : 0221 23/16 of 26/02

La résistance de terre est trop élevée vis-à-vis de la sensibilité du différentiel utilisé. Absence de réseau général de terre. ÆAbsence d'équipotentielle aux tuyaux d'eau/gaz.
☐ Il y a plusieurs prises de terre séparées. Réaliser l'interconnexion de celles-ci en amont du sectionneur de terre.
Des prises munies d'une broche de terre ne sont pas reliées au réseau général de terre aux endroits suivants : CARMOE FCOSINE
Certains départs sont dépourvus de repérage aux endroits suivants :
\square La valeur d'isolement par rapport à la terre est inférieure au minimum légal aux endroits suivants :
☐ Un départ est alimenté par des fusibles ou disjoncteurs de calibres différents aux endroits suivants :
Absence d'interrupteur différentiel général de 300 mA max. Absence d'interrupteur différentiel à haute sensibilité (30 mA) alors que les gabarits de sécurité ne sont pas suffisants dans la salle de bain (installation avant 1981). Le gabarit de sécurité (60 cm) n'est pas respecté dans la salle de bain. Certaines boîtes de dérivation sont dépourvues de leur couvercle ou ne sont pas fermées de manière efficace aux endroits suivants :
☐ Il ne peut être fait usage de sucres/raccords lustre pour les connexions aux endroits suivants :
La protection contre les contacts directs n'est pas assurée (présence de pièces nues sous tension) aux endroits suivants :
☐ Le calibre des fusibles ou disjoncteur(s) n'est pas adapté à la section des conducteurs qu'ils protègent aux endroits suivants :
Le type de câble d'alimentation n'est pas autorisé aux endroits suivants: CARME - Allongo) Albreige de plon etechique et installable L'anne mont du coffret e le fra que et du MAPISOCOTER Courant par minies de brooke de Terre il monte de closes est Inti, est de bronder des affare et de closes Text l'al Capacie de plon alat pron me par l'ans de la mines de Terre monts et eloutisses de certains chariches
de certains Chair